

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans la poursuite de sa politique d'humanisation des prisons du pays, le gouvernement a, dans le cadre du programme de modernisation judiciaire en cours, entrepris la construction d'infrastructures immobilières judiciaires et pénitentiaires.

La prison civile de Kpalimé, construite suivant standards internationaux, avec l'appui financier de l'Union Européenne vient d'être ouverte.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des relations avec les institutions de la république porte à la connaissance de la population que **depuis le 21 septembre 2016**, ont été transférés de la prison civile de Lomé à la nouvelle prison civile de Kpalimé, les détenus des juridictions de Kevé, d'Agou, de Danyi et Kpalimé et que, jusqu'à nouvel ordre les détentions préventives comme en exécution de peine, pour le compte de ces ressorts juridictionnels auront lieu dans ce nouvel établissement pénitentiaire.

Fait à Lomé, le 21 septembre 2016

Le Garde des sceaux, ministre de
la justice et des relations avec les
institutions de la République



Kokouvi AGBETOMEY